

Journée technique

« Concilier déplacements pendulaires et mobilité durable »

« Alors, d'accord ? Pas d'accord ? »



Roxane JOLY, Clothilde DELFOUR, Florence NAIZOT et Sébastien TREJBAL

Cerema Normandie-Centre

Chédigny, 20 juin 2019

Affirmation n°1

« Le vélo et la marche peuvent contribuer efficacement à remplacer la voiture »



Voie douce à Plaisir (78) (Source : La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Affirmation n°2

« La voiture est indispensable pour trouver un emploi »



Affirmation n°3

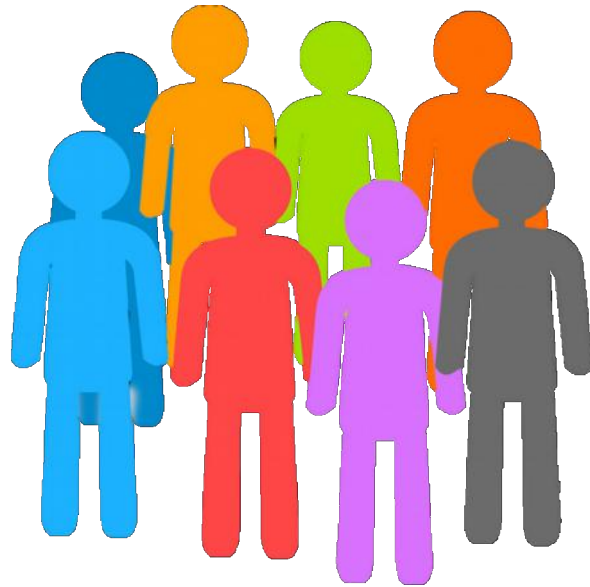
« L'aménagement du territoire est la seule manière de faciliter les déplacements pendulaires »



(Source : fotolia.com)

Affirmation n°4

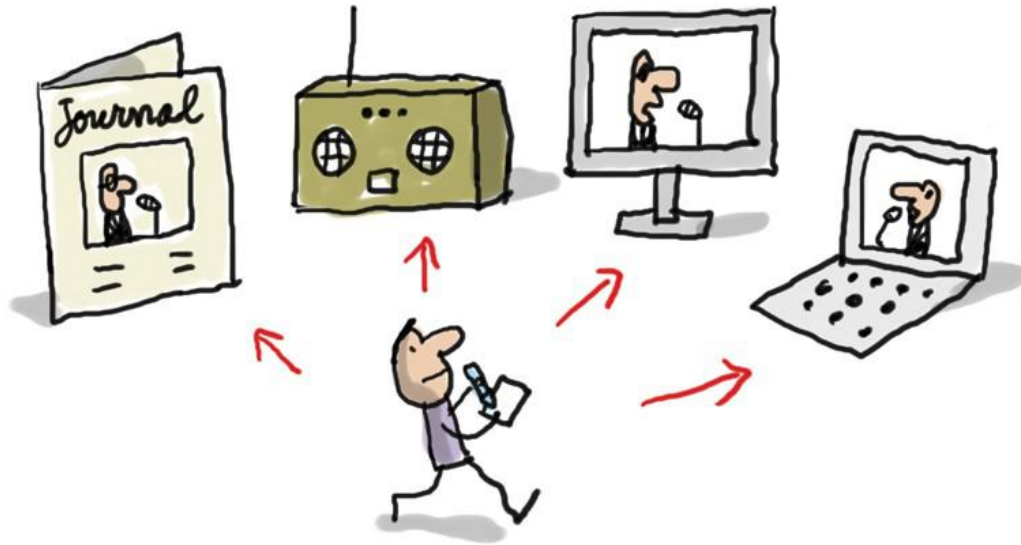
« Le traitement des déplacements pendulaires passe uniquement par l'amélioration de l'offre collective de transport »



(Source : pixabay.com)

Affirmation n°5

« Il est plus simple de continuer à prendre sa voiture tous les matins que de s'informer sur les alternatives existantes »



(Source : Milan Presse)

Affirmation n°6

« La question des mobilités pendulaires relève uniquement de la responsabilité des collectivités »



(Source : La Nouvelle République)



Merci de votre participation

www.cerema.fr